

ACTE D'ENGAGEMENT

DESIGNATION DU CANDIDAT :

Dénomination de l'entreprise :

Adresse :

.....
.....
.....

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Numéro RCS :

DESIGNATION DU PRODUIT (précision sur la qualité, les ingrédients, les circuits de production...):

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PRIX :

Pains de tradition de 600 gr HT :

Montant de la TVA :

Des tarifs préférentiels seront accordés sur l'ensemble des autres produits confectionnés par l'entreprise. Merci d'indiquer notamment les éléments de facturation **HT** des

- baguettes ordinaires :

- déjeunettes :

MESURES MISES EN ŒUVRE POUR LE RESPECT DES NORMES HACCP :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature du responsable de l'entreprise et tampon de l'entreprise :

Date :

CCAP FOURNITURE DE PAINS FRAIS 2016-2017 – ACHAT ECO RESPONSABLE

Type de marché :

MAPA, marché à bons de commandes

Etablissement concerné :

Collège Norbert Casteret, Rue de Puyguillen, 16600 Ruelle-Sur-Touvre

Tél : 05 45 65 62 89

Période concernée :

Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017

Désignation des produits :

► Pain de tradition entier de 600 grammes

Pain conforme à l'article 2 du décret n°93-1074 du 13 septembre 1993. Ce produit devra être composé d'ingrédients de qualité supérieure qui seront appréciés en vertu des éléments fournis par le candidat (des **fiches techniques** par exemple). Ces ingrédients devront être certifiés sans OGM et favoriser les circuits courts de production.

► Pour apprécier les qualités gustatives, des échantillons gratuits de ce pain seront déposés à **l'administration** du collège le **vendredi 4 décembre 2015 entre 8h et 8h30**. Le titulaire s'engage à fournir des pains de qualité équivalente à celle des échantillons durant toute la durée du marché.

Quantités :

► Environ 17 000 pains de 600 grammes par ans, soit entre **80 et 120** par jour (60 le mercredi)

Ces quantités pourront varier de 20% en plus ou en moins.

Conditions de livraison :

► Livraison 4 ou 5 fois par semaine au collège, avec une interruption pendant les vacances scolaires.

Les pains de 600 grammes peuvent être livrés jusqu'à 10h au plus tard.

► Ces livraisons devront s'effectuer selon les normes HACCP vérifiées chaque jour par le chef cuisinier lors de la livraison. Les pains seront notamment livrés dans des panières spéciales en plastique conformes aux normes HACCP et désinfectées avant chaque utilisation.

► Un bon de livraison est obligatoirement communiqué à chaque échange.

Sécurité alimentaire :

L'attention du titulaire est attirée sur ses obligations liées à l'hygiène alimentaire : (Règlement N°852 et 853/2004 du Parlement Européen et Conseil du 29 avril 2004)

- ▶ Le titulaire doit procéder à des autocontrôles réguliers d'après les principes HACCP
- ▶ Le candidat doit présenter sa démarche qualité et sécurité
- ▶ A réception de ses denrées, le titulaire contrôle qu'elles ont été transportées et livrées dans les conditions prévues par la réglementation
- ▶ Le personnel préposé au transport et aux manipulations doit observer les règles de propreté les plus strictes

Assurances :

Le titulaire doit apporter la preuve qu'il est assuré pour sa responsabilité civile, et en particulier pour les risques d'intoxication alimentaire.

Sélection de l'offre :

- ▶ La date limite de réception des offres est fixée au **lundi 30 novembre 2015 avant 16h.**
- ▶ La note globale sur 30 points se décompose ainsi :
 - Qualité des produits utilisés et qualité gustative : 20 points
 - Prix : 10 points

Facturation :

Le paiement est effectué par mandat administratif à réception de la facture communiquée au collège tous les 15 jours environ. Ce paiement s'effectue par virement bancaire sur le compte de l'entreprise dans les 30 jours suivant la réception de la facture au service comptable (prévoir la fourniture d'un RIB).

Date et signature du responsable
De l'entreprise et tampon de l'entreprise :

Ruelle sur Touvre,
le 09 novembre 2015
Le Principal,

Frédéric MISSOU